



STT-STM-CSN

Syndicat des Travailleuses et Travailleurs de la STM-CSN
1600 de Lorimier, local 121
Montréal, P.Qc. H2K 3W5
Téléphone (514) 767-9080 Fax (514) 767-4960
Courriel : sttstmcsn@bellnet.ca

Montréal, le 28 juin 2007

INFO MEMBRES

(un automne chaud)

Les sessions de négociation se sont terminées le 5 juin dernier sans grand progrès. Elles devraient reprendre au début de l'automne que l'on annonce *chaud* car tous les syndicats seront dans la même position que nous c'est-à-dire face à une offre 0%, 2%, 2%, 2% et 2%.

Assisterons-nous finalement à un front commun, c'est à voir.

Nos séances de négociations n'ont créé aucun progrès et nous ont même fait réaliser que la partie patronale n'entend pas respecter certains écrits négociés lors de la dernière convention collective !

À notre nouvelle table de négociation, rien ne sera facile. Certains nouveaux intervenants rendent les négociations ardues car la « fameuse esprit de négociation que nous avons (work in progress) » est disparue et tout doit être ré expliqué et débattue au fur et à mesure que les sujets sont abordés et CROYEZ NOUS c'est difficile !

0% et que toutes économies engendrées par la modification de la convention collective pourraient être réinjectées dans celle-ci sont les offres envisagées du côté monétaire ! WOW !

Pour l'instant, la lettre d'entente signée à la liste générale pour la modification des EVRR et la flexibilité des horaires a permis d'alléger certaines problématiques dans les centres de transport mais il reste beaucoup à régler, à finaliser avant d'aborder les prochaines négos.

Voici un exemple : la centralisation de SAP, pourtant bien écrite dans la convention, n'est pas au rendez-vous pour 2008 car la partie patronale entend faire à sa manière alors vous voyez que la tâche sera ardue et c'est à suivre !!!

Pour la période d'été, c'est l'accalmie donc voici nos vacances :

Vacances membres de l'exécutif

Sarto Boileau 30 juin au 15 juillet et 31 juillet au 20 août.

Jean Pierre Gagné 2 au 9 juillet et 13 août au 3 septembre.

Daniel Picotte 2 au 9 juillet et 23 juillet au 5 août.

Francois Gervais 9 au 16 juillet et 5 au 12 août.

Claude Desgagnés 9 au 26 juillet.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter de belles vacances et de bien vous reposer. Un retour en force sera nécessaire car l'automne sera *chaud* !.

Syndicalement vôtre,
Pour l'exécutif,

Jean Pierre Gagné

Vice Président général (secrétariat et responsable à l'information)

Tél. 514.767.9080

–

Fax 514.767.4960

Ci-joint : un article paru dans Le Devoir du 26 mai dernier concernant, en autres, la manipulation dégueulasse de l'opinion publique par les médias qui sont détenues en passant par quelques « holding » patronals.

À propos d'une grève «tragique»

[Gil Courtemanche](#)

Édition [du samedi 26 et du dimanche 27 mai 2007](#)

Mots clés : STM, secteur public, négociations, Grève, Transport en commun, Montréal

La grève dans les transports en commun marque l'aboutissement d'une profonde transformation de la dynamique des négociations dans les secteur public et parapublic.

Ainsi, on assiste maintenant à une construction de l'opinion publique par les médias électroniques et surtout les chaînes d'information continue. Dès le déclenchement de la grève, les télévisions se sont mises en état de catastrophe naturelle. Le ton est alarmiste, on se demande comment les malades se rendront à l'urgence, comment vont faire les pauvres étudiants pour aller à l'école et on multiplie les entrevues de travailleurs en retard pour le travail. Ceci n'est pas un ouragan qui dévaste la ville, mais une grève légale qui se déroule en été, une grève où le syndicat a accepté de fournir des services essentiels le soir et la fin de semaine, du jamais vu dans les transports en commun à Montréal. Cela dérange, bien sûr, mais autour de moi je n'entends aucun cri de désespoir. On se débrouille, les restaurants sont toujours aussi pleins, aucun vieillard n'est décédé. Il y a des bouchons, certes, mais on fait avec, on ajuste les horaires. On se débrouille.

À LCN, jeudi, on a consacré plusieurs minutes à un «représentant» des utilisateurs désespérés. M. Stamatis, qui annonçait une manifestation monstre pour hier. À l'heure dite, hier, le «représentant» des citoyens en colère était seul avec sa pancarte. Le résultat net de tout cela est que les politiciens opportunistes, comme Mario Dumont, peuvent évoquer la catastrophe et que les politiciens frileux, comme le ministre du Travail, peuvent brandir l'ultimatum et la menace d'une loi spéciale après deux jours de grève tranquille et sans incidents. De moins en moins la grève dans les services publics est considérée comme un droit légitime; de plus en plus elle est présentée comme une attaque frontale contre la majorité.

Je ne connais pas la justesse des revendications des travailleurs d'entretien de la STM et en particulier le complexe dossier du régime de retraite. Il est fort possible que l'exigence syndicale de retraite rapide soit contraire à la tendance mondiale qui veut maintenir les employés au travail le plus longtemps possible. L'impartition, la sous-traitance et le travail précaire font aussi partie de cette «tendance mondiale», mais est-ce que ce fait rend illégitimes et scandaleuses des revendications contraires à la tendance mondiale? La tendance est aussi aux concessions salariales, mais faut-il pour autant reprocher à des travailleurs de vouloir maintenir un niveau de revenu décent? Dorénavant, quand un syndicat de service public opte pour la grève, c'est avec cette sourde opinion quasi unanime dans les médias qu'il doit compter. Et maintenant, sur ce terrain, il part perdant.

Le cadre et les enjeux réels des négociations ont aussi été complètement transformés. Depuis quelque temps, on ne négocie plus la masse salariale globale. Les gouvernements imposent d'avance ce qu'ils appellent le «cadre financier», qui soustrait de la négociation l'enjeu souvent majeur de l'augmentation du pouvoir d'achat des syndiqués. Libres à ceux-ci s'ils veulent jouer avec leurs patrons la comédie de négocier des aménagements à l'intérieur du carcan. Si un syndicat ou une centrale avait l'audace de vouloir briser ce

carcan, ses dirigeants savent que les gouvernements ne craignent plus de présenter des lois spéciales qui, si elles sont violées, mettent en danger l'existence même de l'organisation syndicale. Encore une fois, les dés sont pipés contre les syndicats du secteur public. La négociation collective devient de plus en plus un exercice vidé de son contenu fondamental.

Il n'y a pas que les gouvernements, les méchants capitalistes et l'opinion publique plus conservatrice qui sont responsables de ce nouveau paysage qui paralyse la revendication syndicale. Les centrales syndicales en sont aussi responsables. Les syndiqués ne sont plus perçus comme faisant partie de la population. Ils sont ceux qui empêchent le changement, le progrès réclamés par les «lucides», ils sont des empêcheurs de tourner en rond et, surtout, ils font figure de privilégiés. Ce ne sont pas des travailleurs ordinaires. Ils ne représentent pas les intérêts de la collectivité, mais des intérêts égoïstes. Ce sont les gouvernements qui représentent l'intérêt du peuple.

Je suis toujours frappé quand je suis en Europe par la réaction de l'opinion publique dans des situations similaires. En France, une grève dans les transports publics, c'est une véritable catastrophe. Il n'y a pas de services essentiels. C'est la pagaille absolue dans les villes, surtout à Paris. Mais systématiquement, les usagers, même s'ils grognent et Dieu qu'ils grognent, appuient les revendications syndicales. Pourtant, les organisations syndicales françaises représentent une infime partie de la population, contrairement au Québec, et on peut constater le même phénomène dans plusieurs pays européens. Dans ces pays, les syndicats ont réussi au fil des années à imposer un cadre politique à leurs revendications. Ils défendent leurs intérêts, bien sûr, mais ceux-ci sont aussi en même temps ceux de la population. Les syndicats, disent-ils, se battent pour la qualité et la compétence du service public. Ils sont les défenseurs des intérêts des utilisateurs, le premier rempart contre des gouvernements qui, par souci d'économie, veulent sabrer la fonction publique.

La dernière grande victoire syndicale au Québec fut celle de 1972. L'argumentaire du Front commun était simple et clair: si vous voulez une fonction publique compétente, des écoles qui enseignent bien et des hôpitaux efficaces, vous devez en payer le juste prix. Nous nous battons pour vous. Dans ce nouveau conservatisme qui s'installe, les centrales syndicales vont devoir cesser de parler à leurs membres et commencer à parler à la population.

Collaborateur du Devoir